



Guide sur la *vaccination* à l'intention des parents



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada

Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.

—Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:

A Parent's Guide to *Vaccination*

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada

Indice de l'adresse 0900C2

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 613-957-2991

Sans frais : 1-866-225-0709

Télééc. : 613-941-5366

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : hc.publications-publications.sc@canada.ca

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitution.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018

Date de publication : juin 2018

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Imprimé	Cat. : HP40-38/2018F	PDF	Cat. : HP40-38/2018F-PDF	Pub. : 180064
	ISBN : 978-0-660-26517-9		ISBN : 978-0-660-26516-2	





La *vaccination* est le meilleur moyen pour protéger la santé de votre enfant

Les parents sont responsables du bien-être de leurs enfants, y compris de les protéger des maladies évitables par la vaccination. Renseignez-vous sur la vaccination et apprenez pourquoi elle est si importante pour votre enfant.

Les parents s'entendent sur le fait qu'un horaire pour manger ou dormir est important afin de garder leurs enfants en bonne santé. Il en est de même pour les vaccins à l'enfance. Faire vacciner vos enfants, c'est le meilleur moyen de les protéger de nombreuses maladies graves et potentiellement mortelles. Vous pouvez contribuer à protéger vos enfants en les vaccinant à temps et en vous assurant que leurs rappels sont à jour.

Qu'est-ce qu'un *vaccin* ?

Les vaccins se composent d'une quantité infime de germes morts ou affaiblis. Ils aident le système immunitaire à apprendre comment se protéger de la maladie. Les vaccins sont une manière sécuritaire et efficace d'empêcher votre enfant de tomber très malade en raison de la *vraie* maladie.



Le savez-vous ?

La vaccination peut aussi être désignée par les mots immunisation, vaccin ou injection.

Ces mots renvoient à la même notion.

Qu'est-ce que le système immunitaire ?

Le système immunitaire est un réseau spécial dans l'organisme qui le protège des germes, comme les bactéries et les virus causant la maladie. Grâce à une série d'étapes nommées « réponse immunitaire », le système immunitaire apprend comment reconnaître les germes pour les combattre si votre enfant y est exposé ultérieurement.

Votre enfant est exposé à des milliers de germes à la maison, à la garderie, ou encore à l'épicerie. Même un simple bisou de la part d'un frère ou d'une sœur peut être rempli de germes. La plupart de ces germes sont inoffensifs et sont facilement traités par le système immunitaire de votre enfant.

Mais certains germes peuvent le rendre très malade.

Grâce à la vaccination, le système immunitaire de votre enfant apprend comment reconnaître les germes dangereux. Les vaccins peuvent aider votre enfant à développer les moyens de défense nécessaires pour combattre la maladie, et rester en santé !

Comment les *vaccins* agissent-ils ?

Les germes morts ou affaiblis dans les vaccins aident le système immunitaire de votre enfant à créer deux outils importants : les anticorps et la mémoire immunitaire. Ensemble, ces outils aideront votre enfant à reconnaître et à combattre les germes s'il y est exposé ultérieurement.

La plupart des enfants sont entièrement protégés une fois qu'ils sont vaccinés. Cela signifie qu'ils ne peuvent jamais contracter de maladies graves pouvant être évitables par la vaccination.

Dans de rares cas, les enfants vaccinés peuvent néanmoins contracter une de ces maladies si le vaccin ne leur apporte qu'une protection partielle. Cela est plus commun chez les enfants ayant un problème de santé touchant leur système immunitaire. Ils peuvent également développer des symptômes légers s'ils sont exposés à la maladie, mais ne souffriront pas de complications graves.

Un peu comme les ceintures de sécurité qui ne sont pas à 100 % efficaces pour vous protéger lorsque vous conduisez, mais qui réduisent de beaucoup votre risque de blessure.



Le saviez-vous ?

Le mot « immunisation » vient du mot « immuniser », ce qui signifie le fait d'être protégé de la maladie.



Comment administre-t-on les *vaccins* ?

La plupart des vaccins sont administrés par injection (à l'aide d'une aiguille) dans l'avant-bras de votre enfant ou dans la cuisse. Certains vaccins peuvent être administrés par voie orale (la bouche) ou nasale (vaporisés par le nez).

Votre enfant peut recevoir de façon sécuritaire plus d'un vaccin à la fois. Certains vaccins protègent contre plusieurs maladies grâce à une seule injection, alors que d'autres vaccins sont administrés séparément.

Qu'advient-il si mon enfant ne peut être *vacciné* ?

Certains enfants ne peuvent recevoir certains vaccins en raison de réactions allergiques ou d'autres problèmes médicaux. Puisqu'ils ne peuvent être vaccinés, ils sont à risque de contracter des maladies qui auraient pu être évitées grâce à un vaccin.

Vous pouvez contribuer à protéger vos enfants en encourageant les gens de l'entourage à s'assurer que leurs vaccins sont à jour. Les maladies qui peuvent ne pas sembler graves pour les adultes peuvent être très dangereuses pour des enfants vulnérables.



Maladies pouvant être évitées grâce aux *vaccinations* systématiques

Faire vacciner votre enfant le protégera de nombreuses maladies pouvant être évitées grâce aux vaccins.

Presque toutes ces maladies peuvent se propager d'une personne à l'autre, principalement par la toux ou un éternuement. Elles peuvent être suffisamment graves pour entraîner des complications importantes ou même la mort. Faire vacciner votre enfant à temps lui donne la protection requise pour demeurer en santé.

Le savez-vous ?

Tout comme vous, vos enfants devraient être vaccinés avant de voyager. Ils pourraient avoir besoin de vaccinations spécifiques, ou ils pourraient devoir être vaccinés plus tôt que d'habitude.

Maladies	Symptômes possibles	Complications possibles
Diphtérie	› Fièvre et frissons › Mal de gorge et mucus épais dans la gorge et le nez › Difficulté à avaler et à respirer	› Troubles respiratoires ou cardiaques › Paralysie › Décès
Coqueluche	› Commence par des symptômes bénins semblables à ceux d'un rhume › Violents accès de toux (<i>peuvent durer plusieurs mois</i>) › Étouffements ou vomissements après une toux › Difficulté à manger, boire et respirer <i>Les adultes sans symptômes peuvent quand même infecter des bébés.</i>	› Pneumonie › Convulsions › Lésions cérébrales › Décès

Maladies	Symptômes possibles	Complications possibles
Tétanos	› Crampes musculaires douloureuses (<i>commençant dans le cou et le visage</i>) › Maux de tête et fièvre › Difficulté à avaler › Convulsions (<i>secousses corporelles violentes</i>)	› Pneumonie › Os fracturés (<i>causés par des spasmes musculaires</i>) › Dommages aux nerfs ou au cerveau › Décès
Polio	› Fièvre et fatigue › Nausées et vomissements › Faiblesse ou douleurs musculaires	› Graves problèmes respiratoires › Paralysie des jambes et des bras › Décès
Infections à <i>Haemophilus influenzae</i> de type b	› Mal d'oreilles et congestion nasale › Maux de tête et fièvre › Expectorations de mucus épais › Difficulté à respirer › Raideurs dans le cou et le dos	› Pneumonie › Perte d'ouïe permanente › Lésions cérébrales › Perte de membres › Décès
Oreillons	› Fièvre et fatigue › Maux de tête ou d'oreille › Enflure des joues ou du cou	› Méningite (<i>infection des membranes du cerveau et de la moelle épinière</i>) › Surdit� › Infertilit�
Rub�ole	› �ruption cutan�e › Yeux rouges et douloureux › L�g�re fi�vre › Naus�es › Inflammation des ganglions	› H�morragie interne › L�sions c�r�brales › Fausse couche ou mortinaissance (<i>femmes infect�es durant la grossesse</i>) › Anomalies cong�nitaires du nouveau-n� (<i>si la m�re est infect�e durant la grossesse</i>)

Maladies	Symptômes possibles	Complications possibles
Rougeole	› Fièvre › Toux et écoulement nasal › Yeux rouges › Somnolence et irritabilité › Éruptions rouges et taches blanches dans la bouche	› Infections aux oreilles › Pneumonie › Convulsions › Lésions cérébrales › Décès
Varicelle	› Légère fièvre › Nombreuses petites cloques pouvant donner lieu à l'apparition de croûtes	› Pneumonie › Infections des os et des articulations › Lésions cérébrales › Anomalies congénitales du nouveau-né (<i>si la mère est infectée durant la grossesse</i>) › Décès (rare)
Infection méningococcique	› Fièvre subite › Céphalées graves › Nausées et vomissements › Raideurs dans le cou › Marques rouges ou hématomes minuscules sur la peau	› Méningite (<i>infection des membranes du cerveau et de la moelle épinière</i>) › Lésions cérébrales › Septicémie (<i>infection du sang</i>) › Amputation des mains ou des pieds › Coma/mort
Infection pneumococcique	› Mal d'oreille et congestion nasale › Toux et difficulté à respirer › Fièvre › Maux de tête › Raideurs dans le cou › Perte d'appétit et vomissements	› Surdit� › Lésions cérébrales › Pneumonie › Septicémie (<i>infection du sang</i>) › Méningite (<i>infection des membranes du cerveau et de la moelle épinière</i>) › Décès



Maladies	Symptômes possibles	Complications possibles
Grippe	› Fièvre et fatigue › Toux › Douleurs musculaires et maux de tête › Maux de gorge › Nausées, vomissements et diarrhée (<i>surtout chez les enfants</i>)	› Infection des oreilles ou des sinus › Bronchite (<i>inflammation des voies respiratoires</i>) › Pneumonie › Décès
Rotavirus	› Forte fièvre › Vomissements › Diarrhées graves aqueuses	› Déshydratation grave › Décès
Hépatite B	› Fièvre et fatigue › Douleurs abdominales › Jaunisse (<i>jaunissement de la peau ou des yeux</i>)/urine foncée › Nausées, vomissements et diarrhée	› Cirrhose (<i>cicatrisation du foie</i>) › Cancer du foie › Décès

D'autres vaccins, comme celui pour protéger votre enfant contre de nombreuses souches du virus du papillome humain (VPH), seront recommandés à mesure qu'il grandit. Consultez votre fournisseur de soins de santé au sujet des vaccins dont votre enfant a besoin afin d'être entièrement protégé.

Visitez le site Canada.ca/vaccins pour en savoir plus sur ces maladies et autres maladies évitables par la vaccination.



Puisque ces maladies sont peu fréquentes, pourquoi devrais-je faire *vacciner* mon enfant ?

Des maladies qui étaient autrefois communes chez les enfants sont maintenant rares au Canada grâce à la vaccination. Mais elles existent toujours. Un seul cas de rougeole peut se propager rapidement lorsque les personnes ne sont pas vaccinées. Vous pouvez attraper la rougeole une heure après qu'une personne infectée a quitté la pièce. Il n'est pas facile de déterminer qui porte le germe, ou encore si votre enfant y a été exposé.

Il n'existe pas de remède ni de traitement pour de nombreuses maladies évitables par la vaccination. Dans certains cas, les enfants peuvent mourir des complications d'une maladie.

La meilleure protection est la vaccination.

Pour mieux comprendre l'importance de la vaccination, voici une analogie : c'est comme quand on a commencé à vider l'eau d'un bateau qui a une fuite; le bateau était rempli d'eau (rempli de maladies). Nous avons travaillé fort et vite pour vider l'eau (vacciner) – et maintenant, le bateau est presque sec. Si nous cessons de vider (vacciner), l'eau continuera de s'infiltrer, puisqu'il y a toujours une fuite (les maladies infectieuses sont toujours présentes).





Les *vaccins* sont sécuritaires

Les vaccins sont sécuritaires, et fournissent d'importants avantages pour la santé de vos enfants tout au long de leur vie.

De nombreux parents ayant de jeunes enfants n'ont pas observé les maladies évitables par la vaccination mentionnées dans le présent guide – ils pourraient donc ignorer à quel point ces maladies sont graves. Par conséquent, les parents peuvent s'inquiéter davantage des effets secondaires des vaccins que des maladies que ces vaccins préviennent.

Comment les *vaccins* sont-ils approuvés ?

Avant qu'un vaccin puisse être utilisé au Canada, il doit faire l'objet de plusieurs années de recherche, puis d'une multitude d'essais. Plusieurs procédés sont mis sur pied pour surveiller la création, l'utilisation et la sécurité des vaccins. Avant d'être administré, chaque vaccin DOIT être jugé sécuritaire et efficace. Les réactions aux vaccins sont signalées par les fournisseurs de soins de santé aux autorités locales de santé publique; de cette façon, il est possible de faire face très rapidement aux réactions inhabituelles ou imprévues.

Regardez notre vidéo sur la sécurité des vaccins
@ [Canada.ca/vaccins](https://www.canada.ca/vaccins).





Le *vaccin* est-il moins dangereux que le fait de contracter la maladie ?

Oui. Le système immunitaire naturel de votre enfant n'a aucune difficulté à gérer le germe affaibli ou mort contenu dans un vaccin. Votre enfant peut présenter une faible fièvre ou de légères douleurs au bras après la vaccination, mais ces effets secondaires ne durent que quelques jours et ne devraient pas perturber les activités quotidiennes.

Toutefois, si un enfant non vacciné contracte la maladie, les résultats peuvent être graves ou mortels. La raison en est que les germes actifs se multiplient rapidement, et le système immunitaire n'est pas préparé à se défendre.



Le saviez-vous ?

La vaccination prévient entre deux et trois millions de décès au monde tous les ans. La vaccination est sécuritaire, simple et elle fonctionne !

Votre enfant doit être *vacciné* au bon moment

Les vaccins fournissent de meilleurs résultats s'ils sont administrés au bon moment, dès un très jeune âge. La vaccination systématique est gratuite au Canada; toutefois, différents calendriers peuvent exister d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Souvenez-vous de vérifier que votre propre vaccination est à jour. La vaccination est un processus qui dure toute la vie.

Pourquoi devrais-je faire *vacciner* mon enfant à un si jeune âge ?

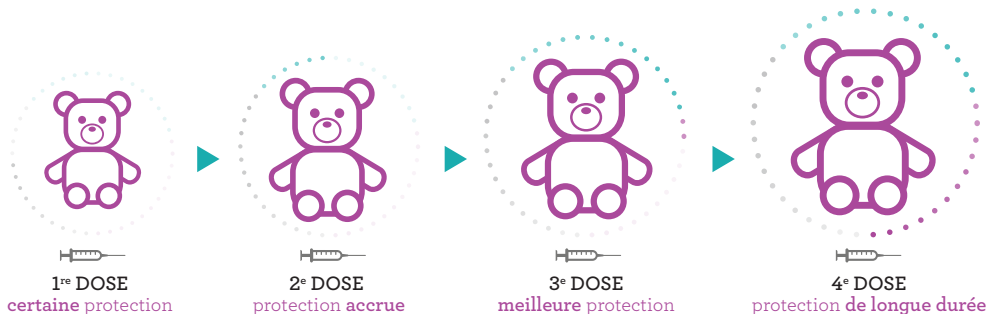
Le calendrier de vaccination est conçu pour protéger votre enfant avant qu'il soit exposé à des maladies évitables par la vaccination. Les enfants sont vaccinés à un très jeune âge, car ils sont vulnérables aux maladies et les conséquences peuvent être très graves. Si l'enfant reçoit tous ses vaccins selon le calendrier de vaccination, il dispose de la plus grande protection possible, le plus tôt possible.

À quel moment mon enfant devrait-il être *vacciné* ?

Votre enfant doit être vacciné en plusieurs étapes afin d'être entièrement protégé. Certains vaccins doivent être donnés plus d'une fois, ce qui permet de renforcer le système immunitaire de votre enfant.

Les calendriers de vaccination peuvent différer selon la province ou le territoire de résidence. Par conséquent, il est possible que des provinces/territoires administrent le même vaccin à des âges différents. N'ayez crainte, votre fournisseur de soins de santé vous fournira un calendrier de vaccination vous permettant de savoir quel vaccin est requis en fonction de l'âge. Pour connaître le calendrier de vaccination de votre enfant, vous pouvez également consulter le site [Canada.ca/vaccins](https://canada.ca/vaccins), qui présente une liste des calendriers de vaccination de chaque province/territoire.

Voici un exemple d'un calendrier de vaccination type : pour être entièrement protégé, votre enfant sera vacciné à la naissance ou à deux mois, puis à quatre mois, à six mois, et ensuite entre l'âge de 12 et 18 mois – puis de nouveau entre l'âge de quatre et six ans. Des vaccins supplémentaires sont requis pour les enfants d'âge scolaire.





Le saviez-vous ?

Le bébé a la capacité de produire jusqu'à un milliard d'anticorps. On estime donc que (théoriquement) un bébé normal pourrait supporter sans inquiétude jusqu'à 10 000 vaccins en une seule visite.

Mon enfant peut-il recevoir plus d'un *vaccin* à la fois ?

Oui. Certains vaccins sont administrés ensemble afin d'offrir une protection contre plusieurs maladies. Le système immunitaire de votre enfant est INCROYABLE ! Il peut facilement traiter plus d'un vaccin de façon sécuritaire et efficace à la fois.

Votre fournisseur de soins de santé vous indiquera les vaccins dont votre enfant a besoin à chaque visite.

Où puis-je faire *vacciner* mon enfant ?

Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé pour savoir où vous pouvez faire vacciner votre enfant. Vous pouvez effectuer une recherche sur Internet pour connaître l'emplacement de votre bureau de santé publique le plus près (CLSC au Québec).





Que se passe-t-il si un vaccin a été oublié ?

La vie avec de jeunes enfants peut être très occupée. Il se peut que vous ne parveniez pas à respecter chaque rendez-vous de vaccination pour votre enfant. Mais il est important de se remettre à jour.

Vous devriez prendre un rendez-vous avec votre fournisseur de soins de santé le plus tôt possible. Il peut vous aider à déterminer quel vaccin votre enfant a déjà reçu et quels vaccins sont requis.

Que se passe-t-il en cas de déménagement ?

Si vous déménagez dans une autre province ou un autre territoire, le calendrier de vaccination de votre enfant peut changer. Après votre déménagement, communiquez avec votre nouveau fournisseur de soins de santé pour déterminer quels vaccins pourraient être requis. N'oubliez pas d'apporter le carnet de vaccination de votre enfant au rendez-vous.





Votre enfant dépend de vous pour être protégé grâce à la *vaccination*

Faire vacciner votre enfant au bon moment est l'une de vos tâches les plus importantes en tant que parent. Lorsque vous faites vacciner votre enfant, vous le protégez de maladies graves pour le reste de sa vie.

Pourquoi est-il important de faire le suivi des *vaccins* administrés à votre enfant ?

Une preuve de vaccination pourrait être demandée. Dans certaines régions du Canada, les vaccinations des enfants doivent être à jour pour qu'ils puissent aller à la garderie ou à l'école. Cela contribuera à prévenir la propagation de maladies graves dans ces établissements.

En outre, l'historique de vaccination de votre enfant est utile si vous devez amener votre enfant à un autre fournisseur de soins de santé ou si vous voyagez à l'extérieur du Canada.

Comment faire le suivi des *vaccins* administrés à mon enfant ?

Vous recevrez un carnet de vaccination (carte ou livret) avec le calendrier recommandé pour votre enfant dès votre première visite à la clinique. Si votre fournisseur de soins de santé oublie de le faire, assurez-vous de le lui demander. Il est important d'apporter ce carnet à chaque visite pour le tenir à jour.

Vous trouverez peut-être utile d'utiliser la liste de vérification se trouvant au verso de ce guide ou de télécharger l'**application CANImmunize** pour vous aider à faire le suivi des vaccins requis au sein de votre famille.

Voyagez-vous ?

Lorsque vous voyagez dans un autre pays, vous et votre famille êtes à risque de contracter des maladies évitables par la vaccination. Ces dernières peuvent inclure des maladies pour lesquelles des vaccins ne sont pas systématiquement administrés au Canada. Il est important de consulter un fournisseur de soins de santé ou de vous rendre dans une clinique santé-voyage au moins six semaines avant votre départ. Certains vaccins peuvent être recommandés en fonction de votre âge, de votre destination et des activités prévues.

Consultez voyage.gc.ca pour obtenir des renseignements et des conseils de voyage utiles.



Que faire si mon enfant est enrhumé ou fiévreux ?

Si votre enfant est malade ou qu'il a de la fièvre le jour où il doit être vacciné, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Ce dernier peut évaluer s'il est néanmoins possible de faire vacciner votre enfant ou s'il vaut mieux attendre qu'il se rétablisse.

À quoi faut-il s'attendre à la première *vaccination* de votre enfant ?

Vous pouvez aider votre enfant à avoir une expérience de vaccination positive.

Si vous comprenez ce qui se produira lorsque votre enfant sera vacciné, cela pourra vous faciliter la vie à tous les deux.

Avant la *vaccination*

N'oubliez pas d'apporter le carnet de vaccination de votre enfant lorsque vous visitez votre fournisseur de soins de santé ou bureau de santé publique (CLSC au Québec).

Si vous n'en avez pas, veuillez à en faire la demande.



Pendant la *vaccination*

Votre fournisseur de soins de santé pourrait vous poser quelques questions au sujet de la santé de votre enfant, à savoir, s'il a des allergies ou des problèmes de santé.

Voici quelques conseils pour aider votre enfant au moment de la vaccination.

- › **Détendez-vous.** Votre enfant peut réagir à vos émotions.
Si vous restez détendu et positif, votre enfant sera lui aussi plus calme.
- › **Rassurez-le.** Serrez votre enfant et parlez-lui pendant la vaccination.
Des études révèlent qu'un enfant pleure moins lorsqu'on le tient dans ses bras au moment de la piqûre.
- › **Allaitez votre enfant.** Si vous allaitez, tentez de le faire juste avant, pendant ou après l'injection.
Cela sera réconfortant pour votre bébé.
- › **Distrayez-le.** Votre voix ou votre toucher, doux et apaisants, peuvent aussi rassurer bébé.
Il en est de même si vous lui donnez son jouet préféré, lui racontez une histoire ou chantez.

Après la *vaccination*

La plupart des enfants se sentent bien après la vaccination. Il se peut que votre enfant n'ait aucune réaction au vaccin. Dans certains cas, votre enfant peut :

- › être irritable;
- › être plus somnolent qu'à l'habitude;
- › avoir une légère fièvre;
- › présenter une enflure, une douleur ou une plaque rouge au site d'injection.

Ces réactions sont normales et durent habituellement entre 12 et 24 heures. Vous pouvez donner un médicament à votre enfant pour diminuer la douleur ou réduire la fièvre. Demandez à votre fournisseur de soins de santé quel médicament convient le mieux.

Avant de rentrer à la maison

Prenez un rendez-vous pour la prochaine vaccination de votre enfant.

On vous demandera d'attendre à la clinique de 15 à 20 minutes après la vaccination. En effet, comme pour tout médicament, il existe une très faible possibilité de réaction allergique grave (anaphylactique).

Parmi les signes de réaction allergique grave, on compte :

- › troubles respiratoires (respiration sifflante);
- › gonflement du visage; et/ou
- › apparition de plaques rouges sur la peau (urticaire).

Si vous constatez l'un de ces symptômes, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé immédiatement. Il saura quoi faire pour combattre la réaction allergique.



Quand communiquer avec votre fournisseur de soins de santé

Les réactions allergiques graves aux vaccins sont très rares. Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou avec votre bureau de santé publique (CLSC au Québec) si votre enfant présente des symptômes inhabituels après la vaccination.

Les symptômes inhabituels comprennent :

- › une fièvre avec température supérieure à 40 °C (104 °F);
- › des pleurs ou une attitude grincheuse qui durent plus de 24 heures;
- › l'aggravation de l'enflure au point d'injection;
- › une somnolence inhabituelle.

Vous connaissez votre enfant mieux que quiconque. Si vous remarquez quelque chose d'anormal après la vaccination, faites une vérification auprès de votre fournisseur de soins de santé.





Où trouver des renseignements supplémentaires

Il est important d'obtenir vos données sur la vaccination de sources dignes de confiance.
Parlez de la vaccination de votre enfant à un fournisseur de soins de santé fiable.
Il peut s'agir de votre médecin, d'une infirmière ou d'un pharmacien.

Voici quelques sites Web auxquels vous pouvez faire confiance
au sujet de la vaccination :

Agence de la santé publique du Canada
Canada.ca/vaccins

Société canadienne de pédiatrie
soinsdenosenfants.cps.ca

Immunisation Canada
immunize.ca/fr

**La société des obstétriciens et
gynécologues du Canada**
sogc.org/fr
hpvinfo.ca/fr

Il existe d'autres
ressources gratuites
@ Canada.ca/vaccins :

Pas juste pour les enfants.
Guide de *vaccination* pour
les adultes

Vaccins. Allô les ados !

Aide-mémoire pour la *vaccination* de votre enfant

- ❑ **Prenez rendez-vous.** La vaccination peut avoir commencé à la naissance, mais elle doit avoir lieu par l'âge de deux mois. Votre fournisseur de soins de santé vous remettra un calendrier de vaccination pour votre enfant.
- ❑ **Apportez le carnet de vaccination de votre enfant avec vous.** Vous en obtiendrez un à votre premier rendez-vous.
- ❑ **Prenez tout de suite le prochain rendez-vous.** Fixez une date pour la prochaine vaccination de votre enfant avant de quitter le bureau de votre fournisseur de soins de santé.
- ❑ **Entrez la prochaine date dans votre téléphone cellulaire ou inscrivez-la dans votre calendrier à la maison.** Faites-le dès que possible de façon à ne pas l'oublier.

Gardez dans un endroit sûr le carnet de vaccination de votre enfant, afin de pouvoir le retrouver lorsque vous en aurez besoin.

N'oubliez pas que la vaccination fait partie des soins habituels prodigués à votre enfant. Garder sa vaccination à jour est importante pour protéger sa santé.







Canada.ca/vaccins

